

LE PERSONNEL DU SERVICE

ÉQUIPE MÉDICALE

Dr B. DEPERNET

Chef de service

Rhumatologie - Médecine Interne

Dr B. LE GUEN

Rhumatologue, Praticien Hospitalier temps partiel

Dr R. PRUNEL

Praticien Hospitalier, Rhumatologie- Médecine Interne

ÉQUIPE PARAMÉDICALE

Le cadre de santé

Les Infirmières

Les Aides Soignantes

Les Agents de Services Hospitaliers

L'équipe travaille en collaboration avec :

Les secrétaires

Le kinésithérapeute

Les diététiciennes



« UN HÔPITAL

À TAILLE HUMAINE... »



Centre Hospitalier de Chaumont

2, rue Jeanne d'Arc

BP514

52014 CHAUMONT CEDEX

www.ch-chaumont.fr

SERVICE DE RHUMATOLOGIE MÉDECINE INTERNE

Secrétariat
03.25.30.70.20

Infirmières
03.25.30.72.22

L'équipe de soins vous souhaite la bienvenue dans le service de Rhumatologie.

Nous avons réalisé ce document afin de répondre au mieux à vos attentes et à vos questions.

Nous sommes disponibles pour toute information complémentaire.



ORGANISATION DES SOINS

Soins techniques sur prescription médicale

Ils sont dispensés en général le matin après pré-médication mais aussi tout au long de la journée et la nuit, selon la prescription du médecin.

Afin d'assurer une continuité dans la prise de votre traitement, merci de confier à l'équipe de soins vos dernières ordonnances, votre traitement personnel, vos examens d'imagerie et vos derniers bilans sanguins.

Autres prestations de soins

Votre état de santé peut nécessiter la réalisation d'examens complémentaires à la demande du médecin. Les informations concernant ces examens vous seront donnés par les soignants.

HORAIRES DES VISITES

Elles sont autorisées de **14h00 à 20h00**.

Pour le bien être et le respect du repos des personnes hospitalisées et de leur voisin, nous vous demandons de limiter le nombre de visiteurs. **En cas de mise en place de mesures d'isolement, les visites sont limitées à 1 personne en même temps. Merci de vous référer aux consignes et indications données par les infirmières.**

Soins d'hygiène et de confort

Ils sont systématiquement réalisés le matin et, selon les besoins de la personne hospitalisée, à fréquence régulière dans la journée et la nuit. Pour votre confort, nous vous invitons à apporter votre nécessaire de toilette et quelques effets personnels tels que pyjama, serviettes, gants de toilette, brosse à dents,...

DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS

Elle a lieu lors de chaque repas, certains traitements doivent également être administrés entre les repas ou à la demande du patient. L'infirmière vous communiquera les modalités particulières liées à la prise des médicaments. Pour ces raisons, veuillez signaler vos absences de la chambre.

LA RESTAURATION

Les repas sont servis à 7h00, 12h00 et 18h00. Les menus proposés prennent en compte les régimes qui sont prescrits par le médecin ou la diététicienne.

Un membre de votre entourage peut demander à prendre son repas en votre compagnie. Dans ce cas, veuillez prendre contact avec l'équipe soignante qui vous indiquera les modalités à suivre.

NETTOYAGE DES CHAMBRES

Le nettoyage quotidien est effectué tous les matins. En cas de sortie d'un occupant de la chambre, il est réalisé après son départ.

TÉLÉVISION

Une télécommande vous sera remise lors du règlement du prix de la location. Pour cela, adressez-vous à la boutique « Relais H », au rez-de-chaussée. Nous restons à votre disposition en cas de difficultés à réaliser cette démarche.

TÉLÉPHONE

Si vous souhaitez brancher la ligne téléphonique de votre chambre, vous devrez payer un forfait (*s'adresser au Service aux Patients*).

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Pour des raisons de confidentialité, aucun renseignement médical concernant les patients ne peut être donné par téléphone. **Les médecins reçoivent les familles sur rendez-vous pris auprès du secrétariat en appelant au 03.25.30.70.20** (ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00). Nous vous invitons à choisir dans votre entourage, une personne référente chargée de demander des informations sur votre état de santé au Médecin et de transmettre ces données à votre famille.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES

- Ne pas s'asseoir sur les lits inoccupés,
- Ne pas apporter de fleurs,
- Limiter le bruit dans les chambres et les couloirs,

Il est formellement interdit :

- de fumer dans l'enceinte de l'établissement (décret du 15.11.2006),
- d'utiliser les téléphones portables,
- d'introduire des boissons alcoolisées dans l'unité.

LA SORTIE

La sortie fait l'objet d'une décision médicale. Elle est préparée avec l'équipe soignante, qui convient avec vous de l'heure de sortie. Un questionnaire de sortie est à votre disposition, il est intéressant de nous faire part de votre appréciation concernant le séjour. Au moment de votre départ, merci de récupérer en salle de soins les documents, objets personnels et prochains rendez-vous de consultations (*n'oubliez pas vos radiographies pour chaque consultation de retour*).